

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE AVÉ MARIA

PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'établissement de l'école Avé Maria, tenue à la bibliothèque, mercredi 20 septembre 2017 à 19h47.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Sont présents :

Madame Marie-France Loiselle, parent
Madame Maritsa Urquizo, parent
Monsieur Patrick Giroux, parent
Madame Édith Provençal, parent
Monsieur Kalhid Eddabouzi, parent
Monsieur Patrick Dupuy, parent
Madame Hélène Deslandes, directrice
Madame Annie Beauchemin, soutien
Madame Mariane Guertin, enseignante
Madame Frédérique Plasse, responsable du service de garde
Monsieur Michel Gévry, enseignant
Madame Amey-Lee Martel, enseignante

Sont absents :

Monsieur Cédric Lajeunesse, enseignant
Il y a quorum.

Hélène Deslandes, directrice, procède à l'ouverture de l'assemblée à 19h47 et souhaite la bienvenue à tous.

2. Vérification du quorum

3. Présentation des nouveaux membres et coordonnées des membres.

Hélène demande à chacun de se présenter.
Un tour de table est fait.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marie-France Loiselle et secondé par Maritsa Urquizo d'accepter l'ordre du jour tel quel.

20CE1718-001

Adopté à l'unanimité

5. Parole au public

Aucun public

6. Adoption et suivi du procès-verbal du 12 juin 2017

Hélène nous informe qu'elle fera le suivi du plan d'évacuation de l'entreprise Gaz Propane Rainville à la prochaine rencontre.

Il est proposé par Annie Beauchemin et secondé par Édith Provençal d'accepter le procès-verbal tel que présenté.

19CE1617-002

Adopté à l'unanimité

7. Rappel des obligations et pouvoir du CÉ

Madame Hélène Deslandes, directrice, présente les pouvoirs du conseil d'établissement et distribue un cahier avec les principales responsabilités des acteurs du secteur (direction d'établissement, conseil d'établissement, membres du personnel et commission scolaire).

8. Élection à la présidence

Hélène Deslandes préside les élections.

8.1 Présidente

Marie-France Loïselle se propose.
Marie-France est élue par acclamation.

20CE1718-003

Adopté à l'unanimité

8.2 Vice-Présidente

Maritsa se propose pour occuper le poste de vice-présidente.
Elle est élue par acclamation.

20CE1718-004

Adopté à l'unanimité

8.3 Secrétaire

Maritsa se propose d'être également la secrétaire pour les réunions du conseil d'établissement.
Elle est élue par acclamation.

20CE1718-005

Adopté à l'unanimité

9. Adoption des règles de régie interne 2017-2018

Mme Hélène Deslandes distribue les règles de régie interne du CÉ et les présente brièvement. Aucune modification n'a été apportée depuis l'an dernier.

Il est proposé par Mariane Guertin et secondé par Patrick Giroux d'accepter les règles de régie interne telles que présentées.

20CE1718-006

Adopté à l'unanimité

10. Adoption du calendrier des rencontres du C.É 2017-2018

Mme Hélène Deslandes, directrice, fait une proposition de date, suite à des discussions quelques modifications de dates sont apportées et le calendrier est adopté pour l'année 2017-2018:

Mardi 24 octobre 2017
Mardi 5 décembre 2017
Mardi 20 février 2017
Mardi 10 avril 2017
Mardi 29 mai 2017
Mardi 12 juin 2017

Il est proposé par Michel Gévry et appuyé par Frédérique Plasse que le calendrier des dates des rencontres soit accepté tel que discuté.

20CE1718-007

Adopté à l'unanimité

*À 20h30 Mme Édith Provençal, directrice, propose de prolonger la rencontre pour terminer les points à l'ordre du jour. Accepté à l'unanimité.

11. Approbation sortie classe 801

Hélène nous informe que la classe d'accueil aimerait faire une sortie aux pommes d'ici 2 semaines.

Il est proposé par Michel Gévry et appuyé par Amey Lee Martel d'approuver la sortie aux pommes de la classe 801.

20CE1718-008

Adopté à l'unanimité

Il est proposé par Édith Provençale et appuyé par Patrick Giroux que les sorties qui nécessitent l'aval du CÉ avant la rencontre du 24 octobre seront approuvées par les membres du CÉ par courriel.

20CE1718-009

Adopté à l'unanimité

12. Adoption de la modification pour fin de clarification du point 7 sur la mesure 30170 du PV du 30 janvier 2017

Le CÉ accepte la clarification du point 7 du 30 janvier 2017 :

L'école Ave Maria a choisi de privilégier :

- Soutenir toutes initiatives visant à favoriser l'activité physique et les saines habitudes de vie dans les écoles.
Et
- Offre supplémentaire de formation au personnel et optimisation du fonctionnement de l'école.

Il est proposé par Mariane Guertin appuyé par Annie Beauchemin d'accepter la reddition de compte avec la clarification telle que présenté et discuté le 30 janvier dernier.

20CE1718-010

Adopté à l'unanimité

13. À l'école On bouge aux cubes

La mesure 15023 qui a comme objectif de faire bouger les jeunes 60 minutes par jour est ouverte pour 7 projets à la CSVDC.

Il est proposé par Édith Provençal et appuyé par Khalid Eddabouzi que l'école Ave Maria présente un projet.

20CE1718-011

Adopté à l'unanimité

14. Choix des représentants de la communauté

Le CÉ accepte d'ouvrir un poste de représentants de la communauté. Proposé par Édith Provençal appuyé par Michel Gévry.

20CE1718-012

Adopté à l'unanimité

15. Dénonciation d'intérêt

Le document est expliqué par Hélène Deslandes et est complété sur place par les membres du conseil d'établissement.

16. Questions diverses

Aucune question

17. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Madame Frédérique Plasse et secondé par Monsieur Khalid Eddabouzi que la levée de l'assemblée soit adoptée à 20h56.

20CE1718-013

Adopté à l'unanimité

Président(e)

Direction